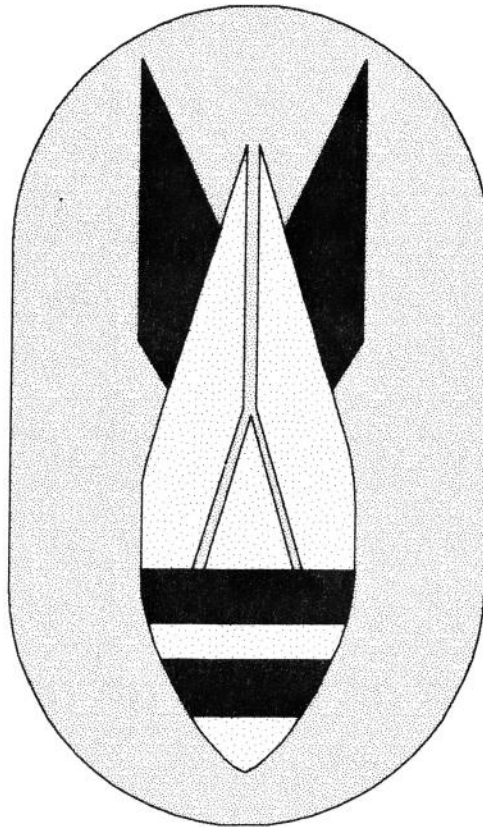


LE DÉMINEUR

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES DÉMINEURS DE BELGIQUE



BUREAU DE DÉPOT

TERVUREN

3ième TRIMESTRE

OCTOBRE 1995

ÉDITEUR RESPONSABLE

BERGES A.

LIVINGSTONELAAN, 22

3080 TERVUREN

CONTENU

1. Remise de commandement du SEDEE à POELKAPELLE le 13 Sep 95
2. Curriculum vitae du nouveau Chef de Corps du SEDEE
3. Nouvelle organisation du SEDEE
4. Discours à la presse du Ministre de la Défense le 13 Sep 95
5. Remember (27 juillet 1945)
6. Pèlerinage à STAVELOT le 17 septembre 1995
7. Rêveries 1
8. Annonces
9. Fêtes de Sainte Barbe 1995
10. Conférence de Presse tenue à HEVERLEE le 25 septembre 1995 :
"Les mines antipersonnelles, un souci pour Handicap International et le SEDEE"

REMISE DE COMMANDEMENT DU SEDEE A POELKAPELLE LE 13 SEPTEMBRE 1995

Le Lieutenant-Colonel DE VUYST, Chef de Corps partant a prévu un lourd programme pour le 13 septembre 1995. En effet, en plus de la remise de commandement on assistera également à l'inauguration du bâtiment d'identification. Ce bâtiment est le premier bâtiment de la nouvelle installation de démantèlement pour munitions toxiques à POELKAPELLE.

Au programme en premier la remise de commandement sous la présidence du Lieutenant-Général MAES, Commandant du Commandement Territorial Interforces (ITC). Le Lieutenant-Colonel DE VUYST a remis durant la cérémonie une charte au bourgmestre de STAVELOT pour l'excellente collaboration et la bonne entente entre la ville et l'unité. Le Chef de Corps a ensuite profiter de l'occasion pour inviter le bourgmestre de LANGEMARK et Lieutenant-Général MAES pour dévoiler la nouvelle dénomination du Quartier : STEENSTRAAT. Cette dénomination a été choisie pour garder en mémoire le triste souvenir de la première attaque chimique du 22 avril 1915.

Le moment était arrivé pour l'ancien Chef de Corps de faire ses adieux à l'unité. Pendant sa dernière revue, la musique joua la marche des démineurs, la firme E. HEYNDRICKX avait prévu un petit feu d'artifice et dans le lointain on entendait les sourdes explosions des puits sur la plaine.

Le Chef d'Etat-major de l'ITC, le Colonel Breveté d'Etat-major MARCHAL, procéda alors à la reconnaissance du nouveau Chef de Corps, le Major Breveté d'Etat-major J. DE VROE. La cérémonie fut clôturé par un défilé devant les invités.

Ceci n'était pas la fin, car on attendait l'arrivée de Monsieur PONCELET, Ministre de la Défense Nationale, et de Monsieur PEETERS, Secrétaire d'Etat à l'Environnement, pour procéder à l'inauguration du nouveau bâtiment d'identification. Le Commandant P. PILLE, responsable pour la partie identification du nouveau projet, adressa la parole aux invités. Ce petit discours était suivi d'une visite du nouveau bâtiment pour les invités de marque. Les autres invités pouvaient suivre la visite sur des écrans de télévision géants placés à côté du bâtiment. Le Commandant VAN DER MAST, Commandant du Détachement à POELKAPELLE, faisait les commentaires.

Après l'inauguration vint une conférence de presse et enfin tout le monde put profiter de la réception.

Major Breveté d'Etat-major J. DE VROE

Né à WILRIJK (ANTWERPEN) le 27 avril 1948.

Le 03 novembre 1972 il entre sous les armes comme candidat officier de réserve de la Logistique, spécialité ravitaillement. Après son instruction à HEVERLEE il devient chef de peloton à la 260 Compagnie Munitions à PROPSTEIERWALD (FBA).

En 1975, il devient Officier de Complément et en tant que tel il rejoint la 101 Compagnie Ravitaillement à ARNSBERG (FBA), où il remplit la fonction de commandant en second.

En 1977, il rejoint la 261 Compagnie Munitions à LÜDENSCHIED (FBA) et début 1978, il reçoit à HEVERLEE la formation d'Officier Rénovateur. Vers la mi-1978, il reprend le commandement du 99ème Peloton Rénovation Munitions à PROPSTEIERWALD. En 1980, il reçoit la formation d'Officier Démineur.

En août 1983, il devient commandant du Détachement SEDEE à LANGEMARK-POELKAPELLE. Début 1984, il est désigné pour suivre le cours "la neutralisation d'engins de sabotage" à KINETON (UK). En janvier 1985, il suit le cours de démineur à la Bundeskriminalamt à BAD-NEUENAUH (GE).

En septembre 1986, il devient commandant en second du Service de Déminage de la Force Terrestre à HEVERLEE.

De septembre 1988 jusqu'en juin 1989, il suit les cours pour le passage dans le cadre des officiers de carrière et, dans la foulée il suit en septembre 1989 le cours de formation pour Officier Supérieur à l'Institut Royal Supérieur de Défense.

Fin juin 1990, il devient commandant en second et chef du Département Logistique du 92 Bataillon Logistique à SIJSELE.

Il est nommé Major le 26 décembre 1990.

En septembre 1992, il est désigné pour suivre le Cours Supérieur d'Etat-major à l'Institut Royal Supérieur de Défense.

Début juillet 1993, il rejoint le Centre Logistique de la Force Terrestre, où il assure jusqu'à la fin août de cette année le commandement du Département Ecole. Du 05 avril au 18 août 1994, il est commandant de la Compagnie de Transport belge (MOVING STAR V) en ex-YOUGOSLAVIE.

Il est célibataire et habite à ANTWERPEN.

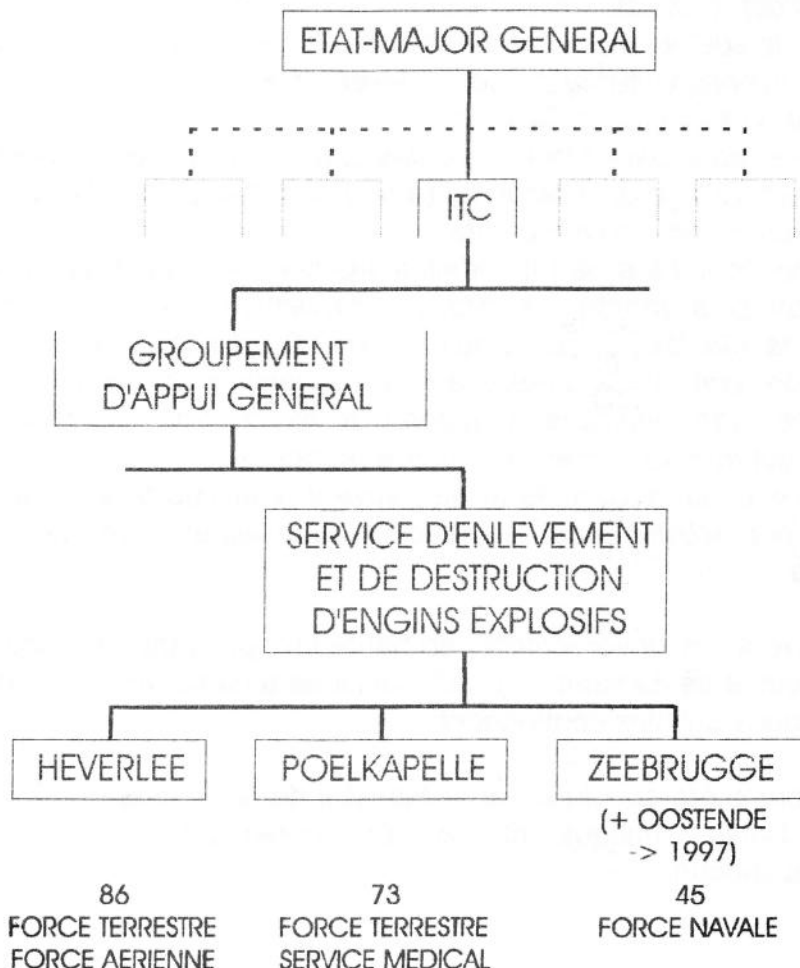
Aujourd'hui, il reprend le commandement du Service d'Enlèvement et de Destruction d'Engins Explosifs.

NOUVELLE ORGANISATION DU SEDEE

La décision gouvernementale du 03 juillet 1992, qui est à la base de la restructuration des Forces armées, allait également entraîner des grands changements en ce qui concerne le SEDEE. En effet jusqu'à l'année passée le SEDEE en tant que Service de Déminage de la Force Terrestre faisait partie des Forces de l'Intérieur (FI). Ce grand commandement néanmoins allait disparaître dans la restructuration de l'armée au profit d'un autre grand commandement encore à créer "le Commandement Territorial Interforces (ITC)".

L'ITC est un grand commandement dépendant directement de l'Etat-major Général (JS) et est chargé de la coordination et de l'exécution de missions au bénéfice de l'ensemble des Forces et au profit de la Nation. L'ITC est commandé par le Lieutenant-Général R. MAES, ancien Commandant des Forces de l'Intérieur.

Dans le cadre de l'ITC le Service de Déminage de la Force Terrestre reprend son ancienne dénomination "le Service d'Enlèvement et de Destruction d'Engins Explosifs". Dénomination tout à fait justifiée car dans le cadre de la formation de l'ITC les démineurs des trois forces ont été réunis sous un commandement central situé à HEVERLEE.



**Discours de Monsieur PONCELET, Ministre de la Défense Nationale, à la
presse à POELKAPELLE le 13 septembre 1995**

Note de la rédaction : Le discours a été tenu en partie en néerlandais, en partie en français. Les passages en néerlandais ont été traduits et imprimés en italique.

*Cher collègue,
Messieurs les généraux,
Mesdames, Messieurs,*

L'inauguration aujourd'hui du premier bâtiment de l'installation de démantèlement pour munitions chimiques est le résultat de nombre d'efforts qui ont été prestés conjointement par les Ministères de la Défense et de l'Environnement.

Cette installation ultramoderne permettra dans un avenir proche de traiter les 20.000 obus chimiques, qui sont rassemblés ici à POELKAPELLE depuis 1980. Ceci se fera dans les meilleures circonstances du point de vue de la sécurité aussi bien pour le personnel, pour les riverains que pour l'environnement. C'est en effet en 1980 que notre pays a arrêté de déverser les munitions, emballées dans des blocs en béton, dans le Golfe de Gascogne. Ceci était défendu depuis 1972 par le Traité d'OSLO.

Ce changement d'attitude ne concerne pas seulement le domaine des munitions. Notre société réalise enfin les risques de certaines pratiques et réagit avec des mesures appropriées.

Malgré que ce n'est plus de mon ressort, je ne peux omettre de faire la comparaison avec le secteur très controversé des déchets nucléaires civils.

A la suite d'une convention internationale, le déversement de déchets nucléaires à faible teneur est depuis longtemps suspendu.

Quoique leur conservation est entouré des plus grandes garanties de sécurité, qui peuvent servir d'exemple, je dois reconnaître que si on se réjouit d'un côté, on se fait du souci, souvent à tort, de l'autre côté.

Voilà ce qui donne un sens à des manifestations comme celle d'aujourd'hui, qui prêtent à occasion pour montrer, expliquer, convaincre. J'espère retrouver la même attitude dans tous les domaines où on attend l'appui de l'opinion publique.

Nos démineurs sont confrontés chaque année à quelques 200 à 300 tonnes de munitions diverses. Ces munitions, la plupart du temps trouvées dans la zone côtière, sont des restants de la première guerre mondiale.

10% sont reconnus comme toxiques et ne peuvent pour des raisons de sécurité évidentes pour la population et pour la protection du milieu être détruites suivant la manière classique.

La seule alternative à ces déversements en haute mer pouvant offrir une solution sûre et définitive est le démantèlement des munitions à risque et le traitement des substances chimiques qu'elles contiennent.

En 1992, un accord a été conclu entre le Ministre de la Défense nationale et le Ministre de la Santé publique et de l'Environnement afin de fixer les responsabilités de chacun.

Le Ministère de la défense nationale prendrait en charge le démantèlement des munitions douteuses, la destruction de l'explosif conventionnel et le stockage provisoire des agents chimiques tandis que le ministère de l'Environnement se chargerait du transport et de l'élimination de ces agents chimiques.

Les coûts de ce programme ambitieux (au total près de 550 millions de francs belges) ont également été répartis entre les deux départements.

Cette même année, le gouvernement donna son accord pour la construction de l'installation de démantèlement de POELKAPELLE.

Souci majeur, la sécurité a présidé au développement des procédures de travail et à la conception de cette installation : sécurité pour le personnel appelé à y travailler mais également sécurité pour la population civile avoisinante et pour la protection de l'environnement.

Le stock actuel de 20.000 obus qui s'est constitué depuis 1980 est également conservé dans des conditions optimales de sécurité. Ces obus sont regroupés par petites quantités de quelques dizaines de projectiles maximum, de telle sorte qu'une explosion par sympathie d'une grande quantité de munitions est totalement exclue.

L'inauguration de ce premier bâtiment nous permet d'envisager dans 6 ou 7 ans la disparition complète du stock actuel.

Je mettrai tout en oeuvre pour faire respecter le calendrier actuel.

Un Arrêté Royal, qui prévoit l'octroi d'une prime de danger spéciale pour le personnel qui est chargé de la neutralisation et du démantèlement des munitions toxiques, est en préparation.

Le dossier est traité actuellement par mes collègues du Budget et de la Fonction Publique.

Je me fais fort de continuer à plaider cette cause avec insistance.

Je voudrais enfin profiter de cette petite cérémonie pour faire l'éloge de nos démineurs. Souvent méconnus, ils assurent le boulot ingrat de nous protéger aujourd'hui contre les conséquences des conflits passés. Plusieurs fois ils ont donné leur vie pour protéger la notre: une bonne centaine sont morts depuis la dernière guerre dans l'accomplissement de leur fonction. Je commémore ici leur souvenir avec respect et reconnaissance.

Cher collègue, messieurs les généraux, mesdames, messieurs, je vous remercie pour votre attention.

REMEMBER

Le 27 juillet 1945, le Caporal MURAY et les Soldats GENENS et PIEDBOEUF, disparaissaient dans l'explosion de leur camion, route de Noirfontaine à Odrimont. L'Administration Communale de Lierneux a tenu à rendre hommage à ces trois démineurs, à l'occasion du 50ème anniversaire de ce drame.

Le 30 juillet 1995, une cérémonie commémorative s'est déroulée d'abord en l'Eglise d'Odrimont, où le curé de la paroisse prononçât une émouvante homélie tandis qu'un chœur composé de six Dames chantait la messe dédiée à la mémoire de nos trois camarades.

A l'endroit de l'accident, sur une parcelle de terrain offerte par la Baronne Gendebien, a été érigé un monument par les collègues des trois victimes. C'est donc à cet endroit que le Premier Echevin de Lierneux Mr. Evrard et le Colonel Bertin Président national, déposèrent les fleurs.

Le Docteur Gallioty étant retenu par ses obligations professionnelles, ce fût au Premier Echevin qu'incombât la tâche de prononcer le discours.

Cette cérémonie se clôtura par un vin d'honneur en la Salle de la Jeunesse d'Odrimont.

Participaient à cette Journée du Souvenir, le Colonel Bertin Président de la Fraternelle des Démineurs de Belgique - Mr. Berges Secrétaire national - le Docteur Prignon et Mr. Denee respectivement Président et Secrétaire de la Section de Liège - Mr. Lallemand Doyen d'âge et ancien Chef de l'équipe de déminage à Lierneux - Mr. Genens fils d'une des victimes - Mr. Evrard Premier Echevin de Lierneux - Mr. Leroux Echevin de Bras - Mr. Triolet Garde-champêtre en Chef - l'Adjudant Martin Commandant la Brigade de Gendarmerie et quatre Drapeaux représentant les sections locales des Prisonniers de guerre et Anciens Combattants.

A noter également une bonne représentation des habitants de la commune.

PÈLERINAGE À STAVELOT LE 17 SEPTEMBRE 1995

Comme chaque année le rendez-vous avait lieu dans la cour de l'Hôtel de Ville. Nonobstant, d'un côté la parution tardive de notre bulletin trimestriel, cause que certains de nos membres n'étaient pas au courant de la date exacte, et de l'autre côté de l'absence de la délégation de la section de la Flandre Occidentale, on pouvait tout de même compter sur une bonne représentation. La musique "L'EMULATION" en tête, le cortège se dirigeait vers l'église où une messe solennelle fut célébrée, agrémenté d'une chorale.

Après l'office religieux, en cortège, drapeaux et musique en tête, on se dirigeait vers notre Monument National où le nouveau Chef de corps, le Major Breveté d'Etat-major DE VROE, prononçait son discours :

Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur de vous adresser la parole aujourd'hui, quelques jours à peine après mon investiture comme Chef de Corps du Service d'Enlèvement et de Destruction d'Engins Explosifs.

Je suis d'autant plus fier de prendre la parole en tant que Chef de corps des démineurs des trois forces. En effet depuis le début de cette année, les démineurs de la Force terrestre, Force aérienne et Force navale ont été réunis dans le cadre de la création du Commandement Territorial Interforces sous un même commandement.

Monsieur le Bourgmestre, nous comptons aujourd'hui le 43ième pèlerinage dans votre ville pour rendre les honneurs aux camarades tombés lors de missions de déminage.

Votre présence nombreuse témoigne une fois de plus de votre sympathie pour ceux qui ont sacrifié leur vie pour la patrie. Malheureusement cette année encore nous avons compté un accident à POELKAPELLE. UN sous-officier a été gravement blessé aux deux mains par un obus de la Première Guerre Mondiale. Nous lui souhaitons de tout coeur un prompt rétablissement.

Cette semaine nous avons pu assister à l'inauguration officielle par Monsieur PONCELET, Ministre de la Défense Nationale et Monsieur PEETERS Secrétaire d'Etat à l'Environnement, du nouveau bâtiment d'identification à POELKAPELLE. Ce bâtiment est le premier pion de la nouvelle installation pour le démantèlement des munitions toxiques de la première guerre mondiale. L'installation complète sera opérationnelle au cours de l'année prochaine.

Cette année nous avons déjà répondu à plus de 2.000 demandes d'enlèvement. Ceci correspond à environ 150 tonnes de munitions des deux guerres et environ 10 tonnes de munitions toxiques de la Première Guerre.

Cinq bombes d'avion ont également été enlevé. Cent missions ont été exécutées dans le domaine de l'antiterrorisme. Ce 13 septembre dernier, la quatrième équipe composée d'un officier et de deux sous-officiers est partie pour le CAMBODGE. Le SEDEE a toujours une équipe en Croatie, composée de deux sous-officiers et d'un volontaire, en appui de la mission humanitaire BELBAT. Et last but not least, n'oublions pas les deux plongeurs-démineurs de la Force navale qui sont partis pour le Golfe.

Nos marques de sympathie s'adressent non seulement à tous les démineurs en missions extérieures, mais aussi à leurs épouses et enfants. Je terminerai ici mon discours en vous souhaitant, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs une bonne et agréable journée.

Après l'appel aux morts par le Dr. PRIGNON assisté de Mr. LALLEMAND et du 1Sgt OMBELETS, des gerbes furent déposées par les représentants de la Fraternelle, de la ville de STAVELOT et le SEDEE, pendant que la musique jouait l'hymne national. Hymne repris ensuite par la sympathique chorale d'enfants sous la direction de Madame MALPAS.

Aux sons de la musique on s'est rendu ensuite au Monument aux Morts de la Ville de STAVELOT où des fleurs furent également déposées. La cérémonie officielle s'est clôturée par une réception à l'Hôtel de Ville où le Bourgmestre et notre Président firent une allocution.

Après la réception un repas démocratique fût servi au Restaurant "Au St Remacle".

RÊVERIES 1

"Pourquoi n'écris-tu pas quelque chose" me dit-on "un article est toujours le bienvenu". Voilà ce qui arrive quand on lâche à l'une ou l'autre réunion que l'on met quelques fois quelque chose sur papier. Pour un président ou un secrétaire, même malentendant, ceci ne tombe pas dans l'oreille d'un sourd.

J'avoue, j'écris volontiers mais d'habitude à usage personnel, c-à-d pour ne pas oublier l'un ou l'autre fait marquant, je prends quelques notes.

Bien, chose promise, chose due, nous lâcherons quelques fois notre plume sur le papier.

Je suis moi-même depuis quelques années déjà actif dans le service de déminage et j'ai donc déjà assisté à plusieurs coups fameux, comme tout le monde d'ailleurs, avouez le.

Ce petit incident peut être aussi risible qu'un autre peut être regrettable ou tragique. La vie nous offre maintenant plus qu'un rire et une larme et aussi longtemps que nous serons au service de déminage et aussi longtemps que nous côtoierons les munitions, nous pouvons nous attendre à tout et même au pire. Une munition réagit en principe de façon prévisible, mais dans notre service nous ne travaillons pas avec des munitions normales et tout est donc imprévisible.

Chez nous à Poelkapelle nous manipulons des vieilles munitions et des munitions déclassées, vous savez, des munitions qui ont dépassé leur période de validité tout comme du yoghourt ou du lait qui a dépassé la date.

Il arrive parfois qu'on est occupé tellement et si longtemps avec ces choses qu'on tombe dans l'ennui, même dans une routine mortelle. On fait des bêtises sans le réaliser, ou si on a de la chance, un collègue nous fait la remarque ou il arrive un petit quelque chose qui nous rappelle à la réalité.

En 1992, le début de nos missions comme casque bleu en ex-Yougoslavie, j'ai eu l'occasion de partir comme démineur-casque bleu dans la Baranja. J'ai accepté cette aubaine, en partie pour casser avec la routine, en partie pour l'aventure et pour mettre en pratique ce qu'on étudie depuis des années à l'unif d'Heverlee et en partie, je l'avoue, pour les petits sous qui vous tombent dessus en supplément lors d'une mission pareille.

Cette période de six mois, que j'ai vécu là-bas comme démineur-casque bleu, me laissera pour toujours un souvenir inoubliable, et précisément de cette mission j'écrirai de temps en temps un petit article.

Chacun vit la mission de démineur à l'ONU à sa façon, chacun a un différent état d'âme, un autre caractère, d'autres liens familiaux et en plus le moment d'une pareille mission en fait quelque chose d'unique.

Ce qui veut dire que chacun ne vivra pas une mission pareille de la façon dont je l'ai décrite.

Nous sommes partis en octobre 1992 à cinq démineurs direction Baranja en tant que team-EOD de Belbat 2. La préparation d'une telle mission est faite de façon consciencieuse, mais on ne pourra jamais comparer l'entraînement ici en Belgique avec ce que vous vivez là-bas sur place.

L'environnement est complètement différent, la manière de vivre, la nourriture, la langue, les us et coutumes, les rapports avec la population locale, parfois hostiles

parfois tellement amicaux. Mais, d'accord, sans un entraînement valable vous ne vous sentez pas de taille à affronter de tels obstacles. L'énorme avantage d'un tel entraînement est le fait d'apprendre à connaître un peu les gens des autres détachements, et une fois là-bas vous vous sentez plus vite chez vous (surtout à la cantine).

C'est devenu une habitude pour le team de rechercher avant de partir les différentes munitions qu'on rencontre sur place et il y en a tout un paquet. Une farde est également constitué avec toutes sortes d'informations utiles et d'autres parfois sans aucun sens. On établit des listes avec des numéros de téléphone, dont on aura peut-être besoin une ou deux fois. On recherche les antécédents, comment tout a commencé et comment cela en est arrivé au point où on est aujourd'hui.

Des cartes géographiques, des mots importants en serbo-croate, la monnaie courante ... tout le monde sait que la monnaie courante est le Dinar mais personne ne dit qu'il y a des différentes sortes de Dinar et que vous êtes parfois en possession de six monnaies différentes. Il est quand même bon de vivre intensément les préparations, on attend avec impatience le moment du départ et également la famille et les proches redoutent ce moment. Cela n'a aucun sens d'ignorer la date de départ, qu'elle soit avancée ou retardée, parce que voyez-vous, à l'armée une chose est sûre, c'est que rien n'est sûr.

Faire ses bagages est une histoire à part, on veut emmener tant de choses, dont on sait déjà à l'avance qu'on en emploiera que la moitié et toutes les choses qu'on aura tout simplement oubliées ou auxquelles on aura même pas pensé. Vous aurez par exemple emmené deux peignes et deux brosses à cheveux, un set pour dans le quartier et un set pour en mission (il faut quand même être convenable pour les contacts avec la population ???). Mais une fois sur place c'est l'habitude de millimétrer les cheveux de tout le monde à la tondeuse car c'est facile à entretenir et ainsi on est comme monsieur tout le monde. Et voilà que faire de ces peignes et brosses ?

Une fois les préparations terminées vient la date du départ, un jour douloureux pour beaucoup, il faut prendre adieu de son épouse, ses enfants, sa famille et ses proches et ceci pour une longue période d'insécurité, de tensions et surtout la grande inconnue.

Je vous raconterai la suite lors de mes prochaines rêveries.

JP

ANNONCES

FONDS GEORGE

Situation bancaire du *FONDS GEORGE* au 01 octobre 1995 : **268.968,-FB**

DÉCÈS

Madame Maria DEKEYREL GLORIE est décédée le 23 septembre 1995 à l'âge de 99 ans.

Capitaine h.s. VERDONCK J., ancien officier au 1er Bataillon de Déminage est décédé le 20 septembre 1995.

La fraternelle présente ses sincères condoléances à la famille.

VIE DE L'UNITÉ

Une quatrième équipe de déminage est partie pour le Cambodge le 13 septembre 95 :

Capitaine P. FAVRESSE, 1SgtMaj P. VERGUCHT, 1Sgt D. SMITS

La troisième équipe est rentrée du Cambodge le dimanche 01 octobre 1995 :
Capitaine P. MERCKX, AdjtChef C. VAN CLEUVENBERGEN, Adjt D. GODRIE.

Les LDV CHARLIER, 1Sgt VOLDERS et 1Sgt DEMETS ont suivi avec succès le cours IEDD à la *Defence Explosive Ordnance Disposal School* (DEODS) à CHATTENDEN ROCHESTER (UK) du 11 au 29 septembre 1995. Proficiat !

Le Lt DE DECKER est devenu papa le 21 août 1995 d'un petit garçon : Axel, 2,620 Kg, 49 Cm. Toutes nos félicitations aux heureux parents !

Le Lt MUYLKENS est devenu papa le 09 octobre 1995 d'un petit garçon : Loïc, 3,3 Kg, 50 Cm. Toutes nos félicitations aux heureux parents !

L'adjudant G. CALLEWAERT a été gravement blessé aux deux mains lors de la manipulation d'une munition de 14-18 le 04 juillet 95. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le 1Sgt DEVROEDT et le MTR VAN HUFFEL ont suivi avec succès le *NATO IEDD COURSE* à KINETON (UK) du 05 au 23 juin 1995.

Le Cdt PILLE a participé à l'exercice *Cooperative Light* du 23 au 26 octobre 1995 en HONGRIE.

Les Lt DE DECKER, Adjt PEEREBOOM et Adjt DE RYCK ont été en mission en Tchéquie du 23 au 26 octobre 1995.



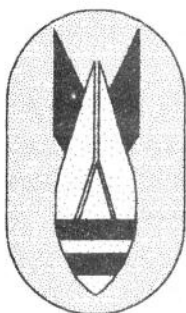
FÊTES DE SAINTE BARBE 1995

1. Section BRABANT-HAINAUT : le 02 décembre 95 à 1200 Hr dans son local "LA MAISON DES AILES", rue Montoyer 1 à 1040 BRUXELLES. Un cocktail "MAISON" vous attend à votre arrivée, suivi par le délicieux repas suivant :

Pâté de chevreuil ***
Tournedos au Roquefort ***
Mousse aux fraises ***
½ Bouteille "Pont Rousset" ***
Café

Inscriptions avant le **20 novembre** par versement au CCP **000-0817353-31**.
Tout ceci au prix de **1.000,-BF** par personne.
La bienvenue à tous nos membres.

2. Section FLANDRE OCCIDENTALE : 03 décembre 1995 à HOUTHULST.
3. Dépôt de fleurs par le SEDEE et la Fraternelle le 04 décembre 95 à MEERDAAL.
4. Et last but not least le SEDEE le 05 décembre 1995 dans ses installations de POELKAPELLE.



CONFERENCE DE PRESSE A
HEVERLEE
18 SEPTEMBRE 1995

HANDICAP
INTERNATIONAL

A l'occasion de la conférence sur la révision des accords sur l'armement de 1980 qui a eu lieu du 25 septembre au 13 octobre 1995 à VIENNE, Handicap International a organisé en collaboration avec le SEDEE le 18 septembre 1995 une conférence de presse avec démonstration.

La conférence de VIENNE a pour but de revoir les prescriptions qui règlent l'emploi des armes conventionnelles qui visent à provoquer des dommages excessifs ou qui ne font pas la différence entre des victimes civiles ou militaires, notamment les mines antipersonnelles.

Le SEDEE a détaillé les aspects techniques et les problèmes et techniques de déminage tandis que Handicap International a exposé son point de vue.

MISSION SPECIFIQUE CAMBODGE

1. Introduction

Dans le cadre de la reconstruction du CAMBODGE une organisation a été fondée après la mission UNTAC (United Nations Transitional Authority in Cambodia) responsable pour le DEMINAGE du territoire Cambodgien.

Cette organisation est mieux connue sous le nom de **CMAC**, ce qui signifie **Cambodian Mine Action Center**.

Le personnel du CMAC est recruté parmi le personnel formé par le **MCTU** (Mine Clearance Training Unit) pendant la période UNTAC.

Le CMAC est une organisation, contrôlée par le gouvernement Cambodgien. Le projet CMAC a été intégré dans un projet UNDP (United Nations Development Program), étant donné le manque de moyens financiers auquel est confronté le gouvernement Cambodgien.

2. Mission du personnel SEDEE

La nécessité existait dans le cadre du projet UNDP de fournir une aide technique au CMAC ; nécessaire pour effectuer des missions de déminage sur le territoire cambodgien.

L'UNDP a fait appel aux pays jouissant d'une expérience dans le domaine du déminage, dont la Belgique, pour livrer cette aide technique.

La tâche spécifique des Technical Advisors (TAs) changea pendant l'exécution de la mission.

Aux premiers TAs belges fut confiée la mission de superviser les procédures de déminage dans les champs de mines et de les adapter si nécessaire.

C'étaient également eux qui prenaient les décisions nécessaires dans chaque aspect de la gestion des champs de mines.

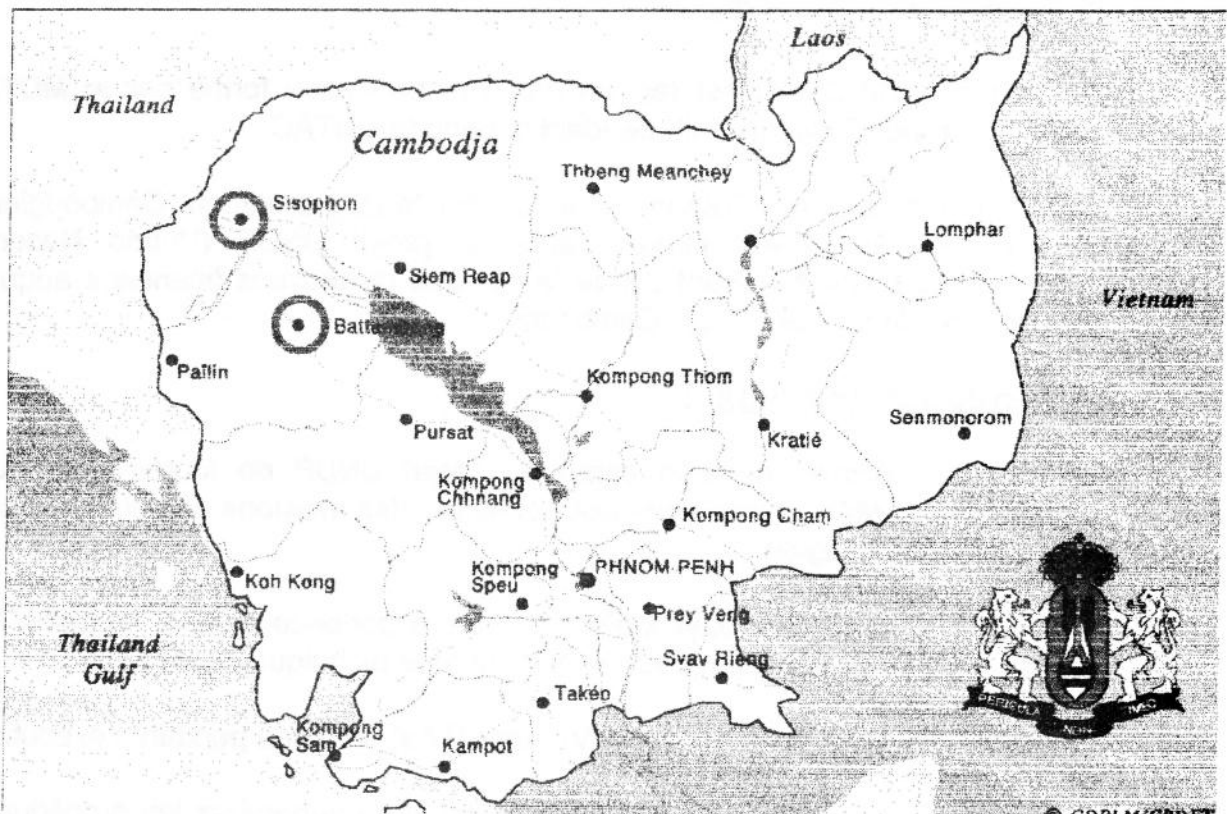
La mission a évolué légèrement à partir de la première rotation. Si la formation des démineurs cambodgiens au point de vue technique était suffisante, il n'en était pas de même pour les autres aspects du déminage (leadership, gestion du personnel, gestion des approvisionnements, ...). Le déficit à relever était la *cambodgeanisation* du CMAC, c-à-d que les Cambodgiens devaient être autonomes pour chaque aspect du déminage. A partir de septembre 1994, l'équipe a commencé, en dehors du contrôle des techniques de déminage dans les champs de mines, à instruire le cadre du CMAC dans le domaine du leadership, de la responsabilité et du management.

A cette fin les TAs militaires étaient aidés par le personnel de Handicap International dans le domaine logistique et financier.

Le but final de tout le projet était de pouvoir disposer pour mars 1996 d'un CMAC qui pourrait fonctionner de façon autonome et sans aide internationale.

3. La BELGIQUE a fourni pour la :

- période mars - septembre 94 : 4 TA
- période septembre 94 - mars 95 : 5 TA
- période mars - septembre 95 : 3 TA
- la dernière rotation comprenant 3 démineurs est partie ce 13 septembre (cette rotation est prévue jusqu'à la fin du projet en mars 96).



PROCEDURES DE DEMINAGE DU CMAC

1. Généralités :

L'opération de déminage ne comprend pas uniquement le déminage d'un champ de mines enregistré.

Au sein de l'organisation CMAC, nous comptons diverses tâches qui sont nécessaires pour réaliser un déminage efficace. Les démineurs du SEDEE sont actifs dans la plupart des domaines :

- **Mine Awareness** : ce qui signifie : attirer l'attention de la population sur le danger des mines et des munitions, éviter les comportements dangereux, que faire en cas d'accident, signaler les champs de mines, ...
Le CMAC compte dans ce but deux équipes mobiles qui se déplacent dans tout le CAMBODGE. Les démineurs belges ne furent pas employés pour cette mission.
- **Mine Marking Teams** : il s'agit d'équipes qui ont comme mission de répertorier les champs de mines connus, de les marquer afin de les faire déminer plus tard par les pelotons de déminage. Il y a en tout 16 MMTs, actifs au CAMBODGE. Un démineur belge faisait partie de l'MMT à SISOPHON.
- **Neutralisation et destruction d'engins non-explosés** : 10 EOD étaient disponibles, certaines de ces équipes étaient détachées par région. Le personnel du SEDEE était chargé du contrôle et de l'instruction à ces équipes.
- **Training** : Le CMAC dispose d'un centre d'entraînement situé près de PHNOM PENH.

2. Drill de déminage :

Comme énoncé plus haut, une "Région" se compose de plusieurs "sites", chaque site dispose d'un certain nombre de pelotons de démineurs. Chaque peloton compte 30 démineurs sous la conduite d'un chef d'équipe et de son assistant, répartis en quatre sections de six démineurs et un chef de section. Chaque section est subdivisée en trois équipes de deux hommes, un homme "tripwire/prodder" et un homme "detector". Un drill a été mis au point pour garantir un maximum de sécurité au personnel.

Chaque équipe travaille à minimum 20m l'une de l'autre, ce qui revient à dire que chaque peloton couvre un front approximatif de 250m.

Chaque équipe réalise un couloir de 1m dans le champ de mines. Ce couloir est prolongé par bande de 0.5m.

Le champ de mines est clairement délimité lors des activités de déminage : des bâtons peints en blanc dans la zone déminée et d'autres peints en rouge et reliés entre eux par du ruban rouge pour délimiter les zones non-déminées.

- a. **Tripwiredrill** : avant de procéder à la recherche proprement dite de la mine à l'aide d'un détecteur, il faut s'assurer qu'aucun fil de butée n'est présent dans la zone à déminer (un fil de butée est un fil qui relie une mine à un objet fixe, éventuellement une autre mine. La mine explose au contact du fil de butée est rompu.). La détection est exécutée avec une baguette, une

zone de 1m x 0.5m est sondée dans chaque direction. Si aucun fil de butée n'est trouvée, on éliminera la végétation pour permettre l'emploi d'un détecteur. Si un fil de butée est trouvé, on examinera les deux extrémités avant de couper le fil. Après cette opération l'homme "tripwire" se dirigera vers la zone de repos.

b. Detectordrill : L'homme au détecteur se rend dans la zone et la détecte. Pour chaque signal positif, il placera un cône blanc sur le sol à environ une main de l'épicentre du signal. Ensuite il rejoint la zone de repos.

c. Prodderdrill : L'homme "prodder" se rend dans la zone et fouillera l'endroit marqué avec une sonde jusqu'au moment où il aura trouvé l'objet qui a causé la réaction du détecteur. S'il trouve une mine, l'homme fait immédiatement appel au chef d'équipe, qui prend les mesures adéquates. S'il trouve un éclat métallique, il l'emportera vers la zone de repos et invitera l'homme au détecteur à redétecter à nouveau l'endroit (possibilité d'un éclat au-dessus de la mine). Cette opération sera répétée jusqu'au moment où le demi-mètre carré sera complètement exempt de métal.

d. Destruction : Chaque mine trouvée est détruite sur place. Chaque "lane" ou couloir, où une équipe est au travail, est immédiatement clôturée en cas de présence d'une mine, ceci pour éviter tout accident. En principe les destructions de mines sont exécutées à 1100Hr le matin et le soir en fin de journée de travail. Des mines seront détruites pendant les heures de travail uniquement en cas de force majeure. •

Cdt d'Avi M. LAMBRECHTS
Capt Ing E. CARETTE